

70106
Code INSEE

BUFFIGNECOURT
Commune

Envoyé en préfecture le 17/03/2017

Reçu en préfecture le 17/03/2017

Affiché le 17/03/17

ID : 07C-21700106-20170314-201712-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2016

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de DUCHET Christel, Maire.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 107 181.40 €
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice :	9
Nombre de membres présents :	6
Nombre de suffrages exprimés :	6
VOTES : Contre 0 Pour 6	

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	57 767.76 €
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	49 413.64 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	107 181.40 €
D Solde d'exécution d'investissement	-26 186.88 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)	0.00 €
Besoin de financement F	=D+E -26 186.88 €
AFFECTATION = G	=G+H 107 181.40 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	26 186.88 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	80 994.52 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €

(1) Indiquer l'origine : emprunt : _____, subvention : _____ ou autofinancement : _____

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14 (Vol. I, Tome II, Titre 3, Chapitre 5, § 4).

(4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise en compte après le vote du compte administratif

(5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

Certifié exécutoire par DUCHET Christel, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 14/03/2017 et de la publication le 14/03/2017.

A Buffignecourt, le 14/03/2017.


